

Règlement de la Boutique Cadeaux Francofa Eurodis

La Société Francofa Eurodis, dont le siège est situé 13, rue Alexander Fleming - ZI des Renouillères - CS80111 - 93362 Neuilly-Plaisance Cedex, organise des opérations promotionnelles diverses dans son réseau Francofa Eurodis, permettant de gagner des cadeaux sous forme de points. Ces gains étant détaillés dans les supports publicitaires présentant chacune des opérations, limitées en nombre de commandes (montant net hors taxes aux conditions habituelles du client) par raison sociale et limitées en nombre de commandes totales plafonnées par opération.

Ces opérations sont réservées à tout client installateur professionnel justifiant d'un extrait Kbis ayant dûment complété le bon de réservation et ayant obtenu l'accord de son dirigeant.

Les points sont attribués à chaque participant (appelé « bénéficiaire ») étant inscrit par Francofa Eurodis sur le site <https://boutique-francofa-eurodis.fr>, en fonction de ses achats et selon le règlement de l'opération concernée. Ces points pourront être échangés par les cadeaux figurant sur le site. (1 point = 0.1€)

Les points seront attribués aux bénéficiaires si les conditions suivantes sont remplies : achats de produits détaillés dans le support publicitaire descriptif de chaque opération, réalisés pendant la période définie, en respectant les minimums de montant des commandes indiqués et intégralement réglés aux échéances prévues et dont les marchandises seront effectivement livrées à la date de clôture de chaque opération. La limite de durée de validité des points est fixée par la Société Francofa Eurodis. Les points de l'année deviennent obsolètes et sont supprimés du compte du bénéficiaire le 1er jour du troisième mois de l'année suivante.

La participation aux opérations entraîne l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement. Il est à rappeler que la loi de finance nous oblige à mentionner le nom des gagnants à cette opération, et que, de leur côté, les gagnants devront donc effectuer les déclarations fiscales s'y afférant.

Les lots (cadeaux) obtenus ne pourront être ni repris, ni échangés, ni donner lieu à une quelconque remise contre-valeur en nature ou espèces. La notion des 14 jours de rétractation n'existe pas en B2B.

Francofa Eurodis se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler ces opérations si des circonstances indépendantes de sa volonté l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée, et aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne saurait être versée aux participants, de ce fait. Tout litige éventuel dans le cadre de la participation à ces opérations sera arbitré par le siège de la société Francofa Eurodis. Les achats de produits pour des affaires spéciales négociées ne sont pas pris en compte pour ces opérations. Nos fournisseurs sont susceptibles de modifier les références.

Le SAV des cadeaux sera assuré par Applewood (Tél. 02 32 634 634) dans les limites des conditions normales d'utilisation des articles, selon les garanties des constructeurs.

Ce règlement, mis à jour, est disponible sur le site <https://boutique-francofa-eurodis.fr>.

Les informations personnelles que vous nous transmettez sont destinées à la société Francofa Eurodis, qui est responsable du traitement de vos données personnelles et s'engage à en préserver la confidentialité. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la boutique cadeaux. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Francofa Eurodis - Direction de la communication - 13 Rue Alexander Fleming, 93360 Neuilly-Plaisance. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.